

Procès verbal du Conseil Municipal de la Commune des Eglises d'Argenteuil

du 19 octobre 2023

Réunion extraordinaire un seul ordre du jour

Convocation expresse du 16 octobre 2023

Secrétaire de Séance : MERLIER Audrey

Présents: GICQUEL Roseline, SALMON Anne-Marie, GUICHARD Jean-Luc, BAILLARGUET Antony, MERLIER Audrey, MANDOU Rosemonde, GROUET Josélito, MAUNY Julien, LIRAUD Sylvain, LEGUAY Amandine

Absents excusés : BARILLER Jérôme, BOYER Jacky, LEROUX Damien, POIRIER Nicolas, PETITPAS Véronique,

Validation du Procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2023 :

Aucune observation n'est faite, le procès-verbal est validé

Délibération D39/2023 Objet :

Avis sur le projet éolien de la Commune de La Jarrie-Audouin

Madame Le Maire présente le dossier du projet éolien de Morgat sur la Commune de La Jarrie-Audouin pour 2 éoliennes et 1 poste de livraison.

Le conseil municipal des Eglises d'Argenteuil doit se prononcer sur le projet, dont l'enquête publique a commencé le 20 septembre et se termine le 25 octobre 2023.

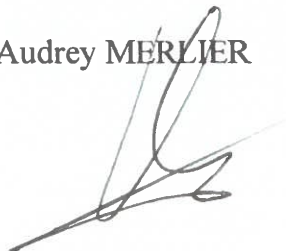
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote sur ce projet comme suit :

En 2019, un projet d'implantation de 9 éoliennes a été proposé et refusé. Aujourd'hui le projet ne comporte plus que deux éoliennes. Malgré tout, le Conseil Municipal se positionne à *2 voix pour* et *10 voix contre* ce projet. Contre ce projet en majorité, en raison de la multitude des éoliennes sur notre territoire, de la surcharge insupportable déjà existante, d'autant plus que la Commune des Eglises d'Argenteuil supportera tous les impacts négatifs de ces machines sans avoir aucune retombée financière. Il est également précisé que le béton injecté dans le sol n'a rien d'écologique et enfin la rentabilité économique de ces machines reste encore à démontrer.

La Séance est levée à 19h20

La Secrétaire de Séance,

Audrey MERLIER



Madame Le Maire,

Roseline GICQUEL

